Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Direction Régionale Fès-Meknès
Délégation Provinciale de Boulemane

المملكة المغربية
وزارة الصحة و الحماية الاجتماعية
المديرية الجهوية لفاس-مكناس
المندوبية الإقليمية لبولمان

Avis d'achat sur bons de commande n°16/2025

Le délégué du ministère de la santé et de la protection sociale à la province de Boulemane à Missour, procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation: Fourniture et pose des lunettes destinées aux patients indigents ayant une déficience visuelle relevant de la province de Boulemane.

Consistance de la prestation:

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Qté	Garantie exigées
1	**fourniture des lunettes de différente taille y comprise :**	-verres organiques ophtalmiques adaptés à chaque correction visuelle. -montures optique adaptable esthétiquement avec le visage de chaque patient. -type plastifié ou métallique, selon le choix des patients.	Unité	150	- Les articles prévus doivent être soumis à l'approbation de l'administration avant le commencement de la fourniture. - présentations des échantillons est obligatoire avant l'attribution du bon de commande. - Respect des caractéristiques est obligatoire -attestation fiscale

Lieu d'exécution: la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la province de Boulemane à Missour ;

Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation: 30 JOURS

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 29/09/2025 à 10h

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

NB : L'activité professionnelle de l'attributaire de ce Bon de Commande, doit être conforme à son objet.

Garantie exigée:

-Le moins disant est tenue de présenter après la confirmation de son offre et avant l'attribution du présent bon de commande dans un délai de 24 heures la pièce suivante:

*Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par le percepteur du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties tel que prévu à l'article 27 du décret

n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.(Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé) ;
*Les concurrents acceptés sont ceux qui exercent les activités en rapport avec la prestation objet du présent avis d'achat.
-Le moins disant est tenue de déposer au bureau du Maitre d'ouvrage après la confirmation de son offre et avant l'attribution du présent bon de commande dans un délai de 24, heures **quatre** échantillons distincts de lunettes, répartis par tranche d'âge (enfant / adulte) et par genre (masculin / féminin) : un modèle enfant masculin, un modèle enfant féminin, un modèle adulte masculin, et un modèle adulte féminin. Ces échantillons devront caractériser fidèlement le type, le style et la qualité requise pour chaque catégorie.
NB:
-la pièce susmentionnée doit être présentée dans une enveloppe fermée portant la référence et l'objet du présent avis d'achat, ainsi que les coordonnées de la société et sa raison sociale;
-les échantillons exigés doivent être présentées dans une boite fermée portant la référence et l'objet du présent avis d'achat, ainsi que les coordonnées de la société et sa raison sociale;
-A défaut de présentation des pièces et des échantillons exigées ci-dessus, l'offre du concurrent sera écartée:
-En cas de dépassement du délai de 24 heures pour produire les pièces et les échantillons exigés, l'offre du concurrent sera écartée:

Le délégué

A Missour le 23/09/2025

